

# TABLEAU DE BORD EMPLOI FORMATION

## PAYS DE REDON BRETAGNE SUD



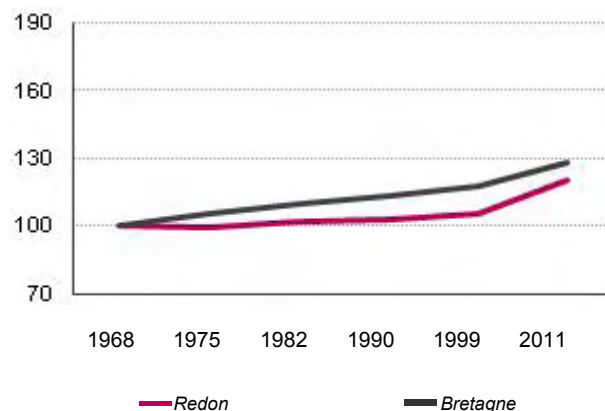
ÉDITION 2014

**En 2011, 2,5% des bretons résident dans le pays**

→ **+1,1% de la population par an entre 2006 et 2011 contre +0,8% pour la région**

	Pays	Bretagne
Population 2011	80 760	3 217 770
Evo. annuelle moy. 2006-2011		
- en volume	+880	+24 650
- en pourcentage	+1,1%	+0,8%
<i>dû au solde naturel</i>	+0,1%	+0,3%
<i>dû au solde migratoire</i>	+1,0%	+0,5%
Contribution à la croissance régionale	3,6%	-

→ **Evolution de la population de 1968 à 2011 (base 100 en 1968)**



→ **Une contraction de la part des actifs dans la population**

Pour 100 personnes résidant dans le pays :

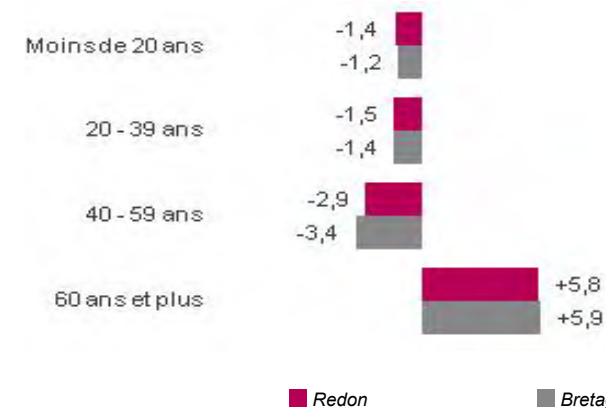
- en 2011, le pays comptait 56 actifs potentiels (57 pour la région),
- en 2030, il en compterait 50 (51 pour la région).

**En 2030, 96 470 personnes résideraient dans le pays, soit 2,6% des bretons**

→ **+0,9% de la population par an entre 2011 et 2030 contre +0,7% pour la région**

	Pays	Bretagne
Projection de population 2030	96 470	3 673 670
Evo. annuelle moy. 2011-2030 :		
- en volume	+830	+23 990
- en pourcentage	+0,9%	+0,7%
Contribution à la croissance régionale	3,4%	-

→ **Evolution structurelle de la population entre 2011 et 2030**



(Note de lecture : pour la Bretagne, la part des 60 ans et plus devrait augmenter de 5,9 points entre 2011 et 2030)

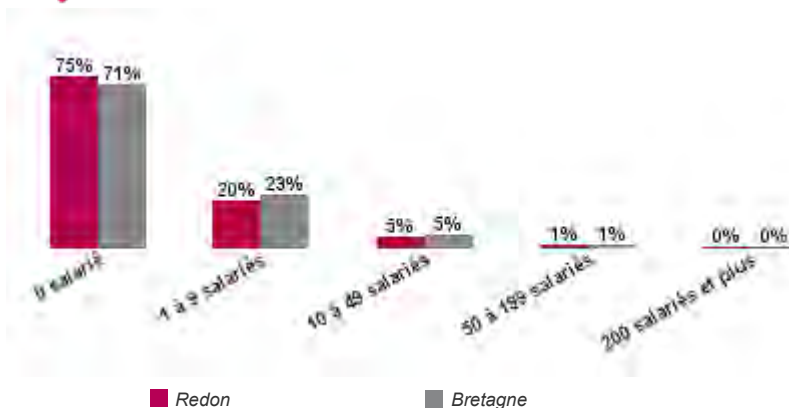
→ **Vieillessement de la population**

Pour 100 jeunes (de moins de 20 ans) :

- en 2011, le pays comptait 75 personnes de 65 ans et plus (78 pour la région),
- en 2030, il en compterait 136 (125 pour la région).

Au 31 décembre 2012, 7 480 établissements sont implantés sur le pays, soit 2,4% du tissu économique breton

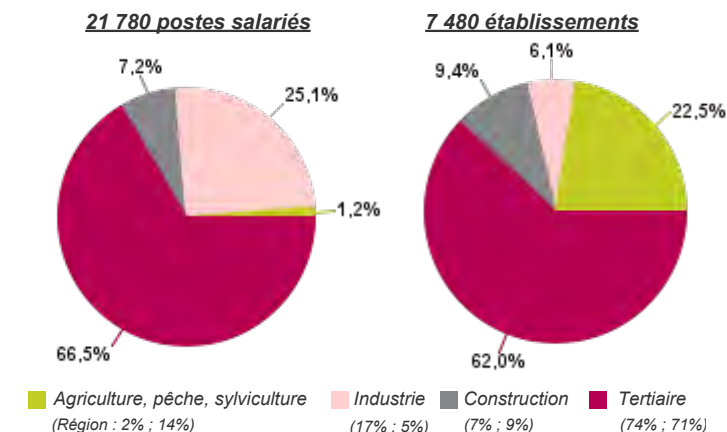
## → Composition du tissu économique



## → Spécificité du territoire

	Nb de postes salariés	Indice de spécificité
Fab. d'autres produits indus.	4 300	3,3
Fab. d'équip. elec., électro., info.	490	1,3
Commerce	3 840	1,3
Transports et entreposage	1 290	1,1
Construction	1 570	1,0
Admin., enseign., santé et social	6 610	0,9
Hébergement et restauration	630	0,8
Activités scientifiques et tech.	1 100	0,6
Autres activités de services	460	0,6
Agriculture, sylv. et pêche	270	0,6
Act. financières et d'assurance	410	0,6
Ind. extractives, énergies...	130	0,5
Fab. de matériels de transport	100	0,4
Activités immobilières	50	0,3
Industries alimentaires	440	0,3
Information et communication	90	0,2

## → Répartition par grand secteur d'activité



## → Les 5 premières activités économiques en termes d'effectif (A732)

Activité	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	1 760	8,1%	3 240	0,3%
Vente à domicile	1 160	5,3%	1 940	0,2%
Administration publique générale	1 040	4,8%	64 760	6,3%
Activités hospitalières	750	3,4%	66 680	6,4%
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	680	3,1%	23 110	2,2%

## → En 2013, 460 créations soit 2,4% des créations régionales dont 53,6% d'auto-entreprenariat

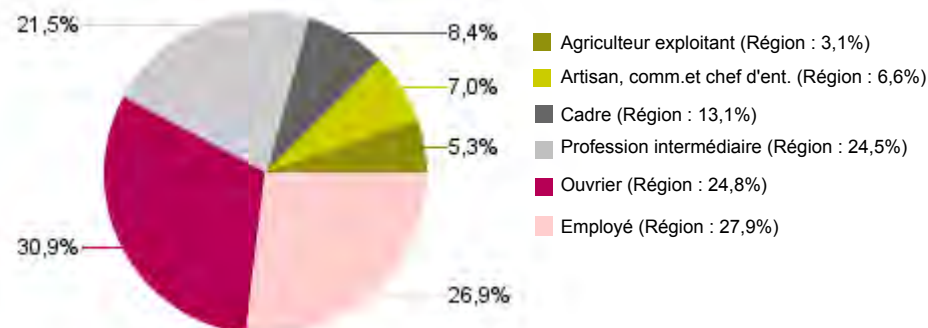
Secteur	Pays			Bretagne		
	Nb	%	% auto entr.	Nb	%	% auto entr.
Tertiaire	350	76,9%	54,1%	15 040	79,5%	52,4%
Construction	70	15,0%	50,7%	2 540	13,4%	47,7%
Industrie	40	8,1%	54,1%	1 350	7,1%	52,5%

En 2011, 28 580 personnes travaillent sur le pays, soit 2,2% des bretons en emploi

→ Profil et statut des personnes en emploi

	Pays			Bretagne	
	Eff.	%	Part des femmes	%	Part des femmes
Nombre	28 580	-	50,1%	-	47,8%
Moins de 20 ans	650	2,3%	32,6%	2,0%	36,5%
20 à 29 ans	4 540	15,9%	45,1%	17,9%	46,4%
30 à 39 ans	7 430	26,0%	48,4%	25,5%	47,7%
40 à 49 ans	8 600	30,1%	51,5%	28,7%	48,3%
50 ans et plus	7 350	25,7%	54,7%	25,9%	49,1%
Emploi non salarié	4 200	14,7%	31,4%	12,5%	33,3%
Emploi en CDI	20 240	70,8%	52,9%	73,6%	49,1%
Temps partiel	5 696	19,9%	83,3%	18,4%	80,0%
CDD à temps partiel	970	3,4%	79,4%	3,5%	74,5%

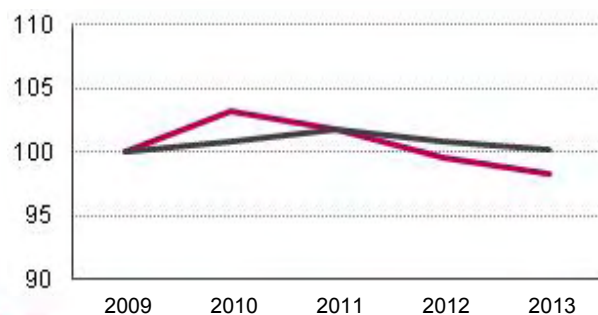
→ Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle



→ Les 10 premières professions - CS 29 postes

	Pays	Bretagne
Employés civils et agents de service de la fonction publique	9,1%	9,4%
Ouvriers non qualifiés de type industriel	8,1%	5,3%
Personnels des services directs aux particuliers	7,1%	6,6%
Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	6,9%	7,3%
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,2%	5,8%
Ouvriers qualifiés de type industriel	5,8%	4,3%
Employés administratifs d'entreprise	5,8%	5,5%
Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	5,3%	3,1%
Employés de commerce	4,3%	4,5%
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	4,3%	3,5%

→ Evolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2013 (base 100 en 2009) - Urssaf - Acoess



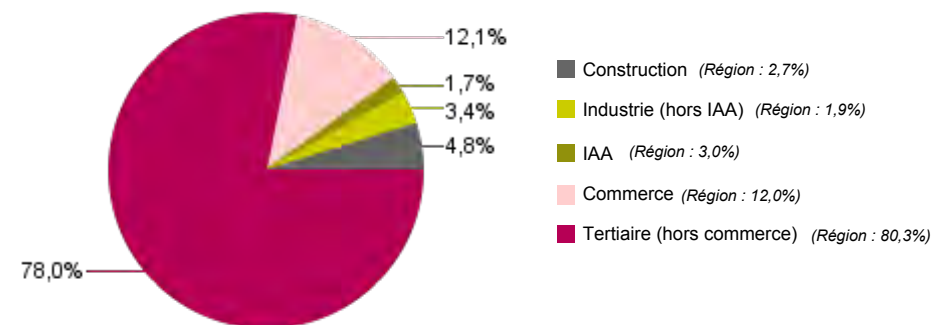
Emploi total (hors agriculture)	Taux d'évo. annuel moyen	Pays		Bretagne	
		2009-2013	2012-2013	2009-2013	2012-2013
Industrie		-0,6%	-1,3%	-0,7%	-1,3%
Construction		-2,4%	-2,7%	-1,5%	-2,9%
Tertiaire		0,0%	-1,1%	+0,5%	+0,0%
Total (hors agriculture)		-0,4%	-1,3%	+0,1%	-0,5%

En 2013, 16 470 recrutements ont été effectués par les entreprises du pays, soit 1,7% des recrutements régionaux

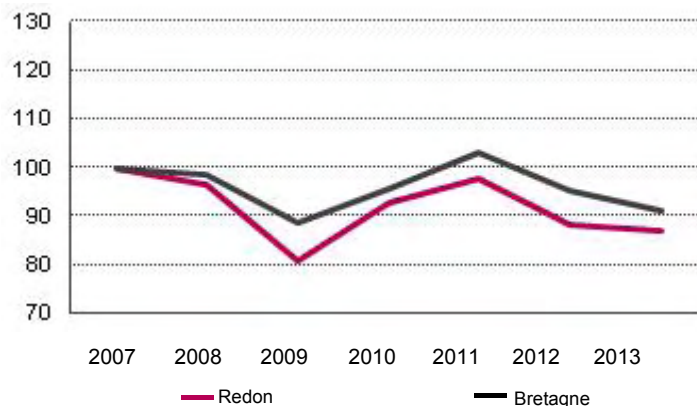
## → Caractéristiques des recrutements en 2013

	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Nb recrutements	16 470	-	984 770	-
Femmes	9 340	56,7%	559 930	56,9%
Moins de 26 ans	4 730	28,7%	361 030	36,7%
55 ans et plus	1 900	11,5%	90 520	90 520
Contrat de très courte durée (moins d'un mois)	11 650	70,7%	696 100	70,7%

## → Répartition des recrutements par grand secteur d'activité



## → Evolution des recrutements (hors contrats de très courte durée) entre 2007 et 2013 (base 100 en 2007)



	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
<b>Taux d'évo. annuel moyen (hors contrats de très courte durée)</b>				
2007-2013	-120	-2,3%	-4 630	-1,5%
2012-2013	-70	-1,4%	-13 370	-4,4%

## → Spécificité du territoire

	Nb de recrutements	Indice
Fab. d'autres produits indus.	460	3,4
Construction	790	2,0
Ind. extractives, énergies...	60	1,4
Autres activités de services	3 000	1,2
Activités scientifiques et tech.	3 510	1,1
Commerce	1 990	1,0
Admin., enseign., santé et social	3 610	0,8
Fab. d'équip. elec., électro., info.	30	0,8
Hébergement et restauration	2 250	0,7
Transports et entreposage	360	0,6
Industries alimentaires	290	0,6
Act. financières et d'assurance	70	0,6
Activités immobilières	30	0,5
Information et communication	30	0,5
Fab. de matériels de transport	0	0,1

En 2013, 6 760 personnes recherchent un emploi (Cat. A, B, C), soit 2,9% de la demande régionale

## → Caractéristiques des demandeurs d'emploi

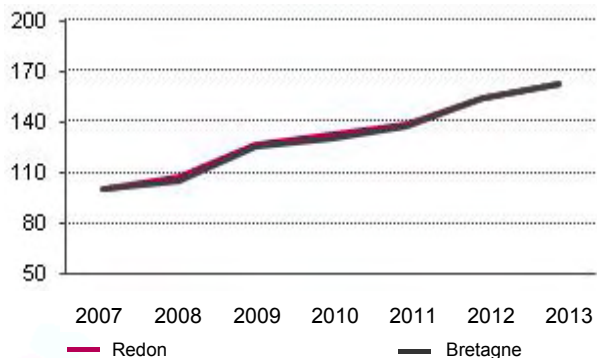
	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Femmes	3 530	52,2%	120 380	51,2%
Moins de 26 ans	1 310	19,3%	47 530	20,2%
55 ans et plus	890	13,1%	28 140	12,0%
DELD	2 990	44,2%	89 640	38,2%
Primo demandeurs	180	2,7%	6 410	2,7%
Niveau inf. au Bac	4 110	60,8%	122 740	52,2%
Niveau sup. au Bac	1 220	18,1%	58 190	24,8%

\*DELD : Demandeurs d'emploi de longue durée

## → Principaux métiers recherchés

	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Assistance auprès d'enfants	420	6,2%	12 430	5,3%
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	270	4,0%	3 930	1,7%
Montage-assemblage mécanique	230	3,4%	1 150	0,5%
Services domestiques	210	3,1%	6 610	2,8%
Magasinage et préparation de commandes	200	2,9%	4 880	2,1%

## → Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2007 et 2013 (base 100 en 2007)



Taux d'évolution annuel moyen		
	Pays	
	2007-2013	2012-2013
Eff.	+430	+370
%	+8,5%	+5,8%
	Bretagne	
	2007-2013	2012-2013
Eff.	+15 090	+12 080
%	+8,4%	+5,4%

En 2013, 1 880 offres d'emploi ont été déposées à Pôle emploi, soit 1,6% des offres régionales

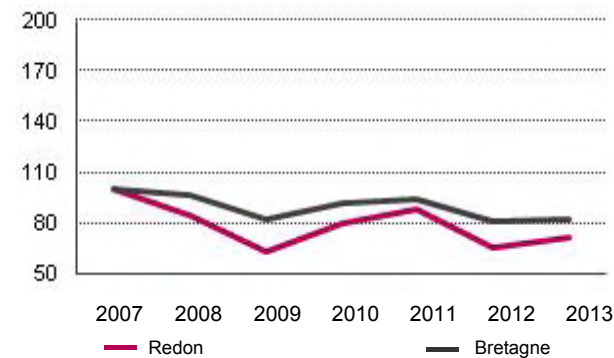
## → Caractéristiques des offres d'emploi

	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Offres en CDI	620	32,8%	35 320	29,6%
CDD de plus de 6 mois	260	14,0%	19 320	16,2%
CDD de 6 mois et moins	1 000	53,3%	64 760	54,2%
Contrats aidés	240	12,6%	18 040	15,1%
0 à 9 salariés	370	19,9%	30 110	25,2%
10 à 49 salariés	1 020	53,9%	53 470	44,8%
50 salariés et plus	360	18,9%	26 540	22,2%

## → Principaux métiers concentrant le plus d'offres

	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Relation commerciale auprès de particuliers	100	5,5%	2 090	1,7%
Service en restauration	80	4,2%	4 220	3,5%
Téléconseil et télévente	80	4,0%	940	0,8%
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	60	3,2%	1 970	1,7%
Personnel de cuisine	60	3,2%	4 160	3,5%

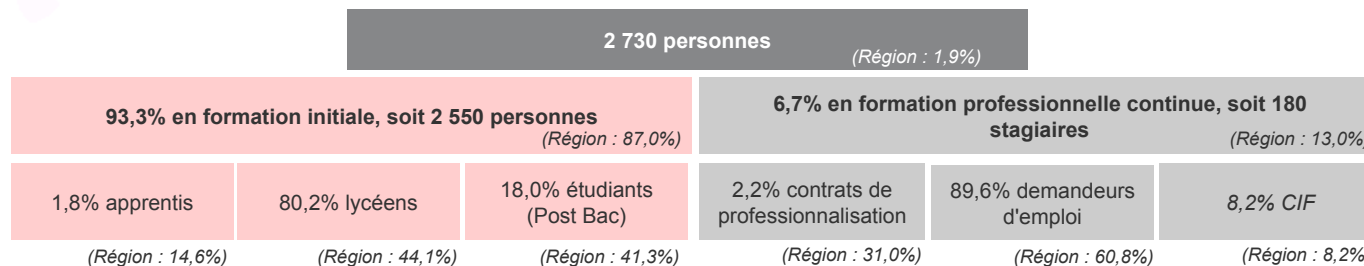
## → Evolution du nombre d'offres (CDI et CDD de plus de 6 mois) entre 2007 et 2013 (base 100 en 2007)



Taux d'évolution annuel moyen		
	Pays	
	2007-2013	2012-2013
Eff.	-60	+80
%	-5,2%	+10,0%
	Bretagne	
	2007-2013	2012-2013
Eff.	-1 990	+70
%	-3,2%	+0,1%



En 2013, 2 730 lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires sont en formation sur le pays, soit 1,9% des effectifs régionaux



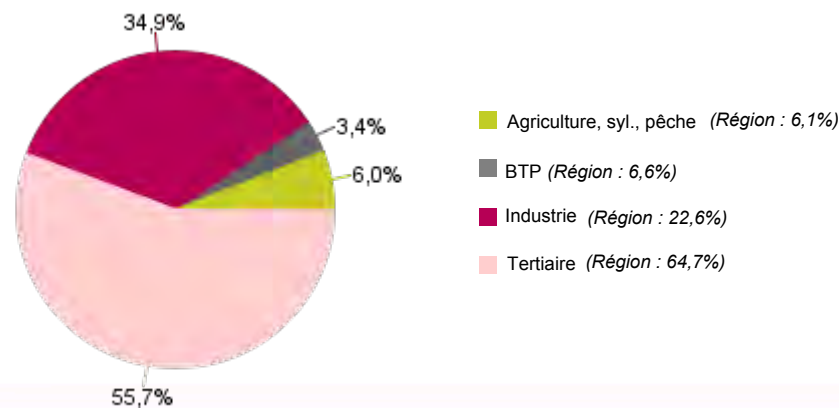
## → Profil des formés au lieu de formation

	Pays		Bretagne	
	Eff.	%	Eff.	%
Effectif	2 730	-	144 060	-
Femmes	1 040	37,9%	66 300	46,0%
Niveau V	500	18,4%	22 780	15,8%
Niveau IV	1 710	62,6%	56 770	39,4%
Niveau III et plus	500	18,4%	56 830	39,5%
Niveau indéterminé	20	0,5%	7 680	5,3%
Alternance	50	1,8%	24 150	16,8%
dont apprentissage	50	1,7%	18 340	12,7%

## → Spécificité du territoire (Domaines de formation - CLEF)

	Nb formés	Indice de spécificité
Electromécanique	220	4,2
Mécanique	290	3,2
Transport, logistique	220	3,1
Travail du bois, matériaux de synthèse	100	1,7
Travail des métaux	50	1,3
Commerce	420	1,2
Gestion et traitement de l'information	460	1,1
Agriculture	160	1,1
Appui à la production des industries	40	1,0
Bâtiment : gros œuvre, travaux publics	70	0,9
Electricité, énergie	110	0,9
Transformation des matériaux, procédés	50	0,7
Production alimentaire	90	0,7
Santé, social, soins personnels	380	0,6
Hôtellerie, tourisme, loisirs	40	0,3
Bâtiment : second œuvre	20	0,2
Communication, médias	0	0,0
Création et production artistique		0,0
Environnement, nettoyage, sécurité		0,0
Pêche, Mer		0,0
Techniques graphiques, impression		0,0
Textile, habillement, cuir		0,0

## → Répartition des formés par grand domaine de formation



## Enquêtes annuelles de recensement 2011

Depuis 2004, le recensement s'effectue au moyen d'enquêtes annuelles de recensement effectuées, les unes de manière exhaustive (dans les communes de moins de 10 000 habitants), les autres par sondage auprès d'un échantillon d'adresses (dans les communes de 10 000 habitants et plus).

Ce recensement, organisé suivant une méthode renouvelée, succède aux recensements généraux de la population dont 1999 aura été la dernière édition. À compter de fin 2008, le recensement fournit, chaque année, des résultats à partir des informations collectées lors des cinq enquêtes annuelles les plus récentes. Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Elles permettent de produire les résultats du recensement, millésimés 2006, date du milieu de la période.

L'activité dans le nouveau recensement de la population : jusqu'en 1999, le recensement ne permettait pas de mesurer le travail chez les étudiants, seule la situation principale était prise en compte (étudiant, actif ayant un emploi, chômeur...). Depuis 2004, une nouvelle question vise à réintégrer dans l'emploi toutes les personnes qui, même si elles ne se sont pas classées spontanément comme telles, travaillent actuellement, y compris celles ayant un emploi occasionnel ou de très courte durée. Dès lors, il est possible d'identifier les étudiants qui travaillent en parallèle de leurs études.

Cependant, l'emploi chez les étudiants n'est pas complètement mesurable par le recensement. En effet, le recensement est une photographie de la situation des personnes au 1<sup>er</sup> janvier. Or, le travail saisonnier ou très ponctuel, qui concerne de nombreux étudiants, n'y est pas mesuré puisque peu présent à cette période de l'année.

### Limites d'exploitation

Les données détaillées sur l'emploi (activité professionnelle, profession) en 1982, 1990 et 1999 sont exploitées sur un échantillon du quart de la population, ce qui peut affecter sensiblement la fiabilité des résultats sur de petits effectifs. Un résultat de 100 individus a 95% de chances de se situer entre 60 et 140 en réalité, alors qu'un résultat de 10 000 personnes sera probablement compris en réalité entre 9 600 et 10 400. Les résultats doivent être considérés comme des ordres de grandeur. Cette contrainte statistique impose de ne pas utiliser d'informations trop fines car elles n'auraient en réalité aucun sens (seuil du minimum 64 individus).

Le recensement est une source déclarative. La profession et l'activité sont donc codées sur la base du métier et de l'activité déclarés par la personne qui remplit le questionnaire.

## Les notions utilisées dans le tableau de bord par pays

### Définition du solde migratoire (source INSEE)

Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

### Définition du solde naturel (source INSEE)

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots "excédent" ou "accroissement" sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, l'excédent naturel est alors négatif.

### Contribution à la croissance régionale

Croissance annuelle moyenne en volume du pays rapportée à celle de la région.

### Indice de vieillissement de population

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Si l'indice de vieillissement indique un ratio supérieur à 100, la population des 65 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement est important.



## Projections de population à l'horizon 2030

Une projection de population fournit une image de ce que pourrait être la population à venir, à partir de la connaissance du passé et en prenant, pour le futur, des hypothèses sur trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations.

Les projections démographiques sont réalisées par l'INSEE à partir des résultats du recensement de la population. Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de plusieurs communes et ayant au total plus de 50 000 habitants. Il peut s'agir de département, pays, aire urbaine, grande agglomération ou de tout territoire ad hoc.

Les données présentées dans ce tableau de bord concernent le scénario central des projections démographiques établies par l'INSEE. Elles reposent sur les hypothèses suivantes :

- L'**indicateur conjoncturel de fécondité** se maintiendrait à 1,9 enfant par femme sur toute la période projetée (niveau moyen des années 2000-2005), avec une hausse de l'âge moyen à la maternité jusqu'à 30 ans en 2010 puis une stabilisation à ce niveau.
- Quant à la **mortalité**, elle est supposée continuer à baisser, selon la tendance estimée sur les 15 dernières années (1988 à 2002), et non plus sur 30 ans (1967-1997).
- Le **solde migratoire** est désormais supposé se maintenir à +100 000 personnes par an, niveau moyen des années 2004-2005. Il est réparti également entre hommes et femmes, selon la structure par âge observée entre 2000 et 2003. Dans l'ancien scénario central, l'hypothèse était de +50 000 personnes par an, niveau moyen des années 90.

Les projections de population établies par l'INSEE pour la France métropolitaine ont pour point de départ les derniers effectifs connus de la population par sexe et âge.

Elles simulent chaque année jusqu'à l'horizon de projection le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migrations.

D'une année sur l'autre, la population évolue en fonction des décès, des naissances et des mouvements migratoires (émigration et immigration).

Le dernier exercice de projection a été publié en octobre 2010. Il a pour point de départ la population par sexe et âge au 1<sup>er</sup> janvier 2007, issue du Recensement 2007 et pour horizon 2060. L'exercice précédent avait été réalisé en 2006, pour des projections entre 2005 et 2050.

## Les sources de l'activité économique et de l'emploi

L'analyse de l'emploi effectuée ici à partir de sources complémentaires mais non comparables entre elles (en raison de la variété des modes de collecte et des nomenclatures utilisées).

- Le **recensement de l'INSEE** permet une analyse exhaustive de l'emploi sur le territoire, la comparabilité temporelle et la comparaison avec la population active ; il présente à l'inverse la limite de reposer sur du déclaratif et de présenter un niveau de finesse limité (répartition en grands secteurs uniquement).
- La **base de données Accoss** : elle référence uniquement les salariés des établissements du secteur privé employant au moins une personne sous contrat de travail et ne prend donc pas en compte plusieurs catégories d'emplois, les fonctionnaires notamment. Elle est cependant très fiable, disponible à un niveau très fin (732 postes) et permet de suivre les évolutions pour chaque poste depuis 1993. Elle est, de ce fait, utilisée pour apporter des éclairages sur la nature des activités industrielles du territoire.
- La source **CLAP (Connaissance locale de l'appareil productif)** produite par l'INSEE : elle confronte plusieurs sources (non déclaratives) pour fournir une image quasi-exhaustive de l'emploi sur un territoire qui permet de bien approcher la nature du système productif, en ce qu'elle mesure des postes de travail et non, comme le recensement, un nombre de personnes en emploi (un salarié qui travaille dans deux établissements y est ainsi comptabilisé deux fois). Elle est, par ailleurs, disponible à un niveau assez fin (114 postes). Elle ne permet cependant pas la comparabilité dans le temps et est, de ce fait ici, uniquement utilisée pour apporter un éclairage ponctuel sur les services, mal référencés dans Accoss du fait de sa non-prise en compte du secteur public.

## Connaissance locale de l'appareil productif - Postes salariés et établissements du secteur public ou privé employeurs ou non

Le dispositif "Connaissance locale de l'appareil productif" (CLAP) est conçu pour fournir des statistiques sur le tissu économique local. Il fournit des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal sur l'emploi salarié et les rémunérations.

Les données de CLAP relatives à une année concernent les établissements ayant eu au moins un jour d'activité économique dans l'année d'exercice considérée, qu'ils soient employeurs ou non. Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés. CLAP couvre l'ensemble des activités de l'économie marchande et non marchande : il inclut la fonction publique, les agents des trois fonctions publiques ayant un statut à caractère privé, l'agriculture (depuis 2008) mais exclut les emplois domestiques (dont l'employeur est un ménage) et la défense tant pour les personnels civils que pour les militaires. Les non-salariés (artisans, professions libérales) ne sont pas comptabilisés.

### Intérêts

- Seule source permettant de voir la structure du tissu économique et la spécificité du territoire (secteur d'activité à un niveau fin) à l'échelon des pays bretons.
- Le champ de CLAP est quasi complet sur les salariés : nombre de postes salariés privés et publics intégrant les 3 fonctions publiques (hors défense) et l'agriculture.

### Limite

- Ne permet pas de calculer des évolutions (recours à Acoess).

## Acoess - Etablissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins un salarié

Le champ d'observation de l'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

### Intérêt

- Permet de calculer les évolutions sur le nombre d'établissements privés industriels et commerciaux employant au moins une personne sous contrat de travail.

### Limites

- Sont **exclus de ce champ** : les établissements de l'Etat et des collectivités locales, des établissements publics à caractère administratif, les ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les entreprises publiques à caractère industriel et commercial, les régies départementales ou communales, certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.
- Le champ d'application de l'assurance chômage exclut le secteur public administratif en totalité, les collectivités territoriales, les établissements publics à caractère scientifique, les entreprises publiques (qui assurent l'indemnisation du chômage pour leurs salariés) et le secteur agricole.



Le **champ de CLAP est plus large que celui de l'Acoess**. En plus de comptabiliser les établissements non employeurs, CLAP comptabilise les établissements relevant de l'agriculture et du secteur public.

A l'inverse de CLAP, **Acoess permet de calculer les évolutions** sur le nombre d'établissements mais sur un champ plus restreint (établissements privés industriels et commerciaux employant au moins une personne sous contrat de travail).

## Créations d'entreprises (Sirene)

Le comptage des créations d'entreprises seffectue sur l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services (champ ICCS). L'agriculture est actuellement exclue du champ.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production. Par rapport aux immatriculations dans SIRENE, on retiendra comme création :

- les **créations d'entreprise** correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans SIRENE) ;
- les cas où **l'entrepreneur** (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) **reprend une activité après une interruption de plus d'un an** (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans SIRENE mais reprise de l'ancien numéro SIREN) ;
- les **reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production** d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans SIRENE) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis 2009, la source intègre les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur.

### Limite

- Couvre l'ensemble des activités marchandes hors l'agriculture.

## Enquêtes annuelles de recensement au lieu de travail - Emploi total

Au niveau régional, la principale source utilisée pour quantifier l'emploi par métier est le recensement de population.

### Intérêt

- Le recensement de la population de l'INSEE (emplois au lieu de travail) permet d'estimer le **nombre d'emplois total** constitué des emplois salariés privés, des emplois indépendants et des emplois publics à l'échelon du pays.

### Limites

- A l'échelon des pays, le niveau de détail est limité : secteurs (A5), CSP (CS 29).
- Ne permet pas d'approcher de manière annuelle et récente l'évolution de l'emploi total au niveau d'un territoire.

## Accoss - Emploi salarié privé industriel et commercial

Le champ d'observation de l'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail.

### Intérêt

- Le nombre d'emplois salariés privés est le seul indicateur permettant de juger du développement de l'emploi dans une période récente au niveau du pays. Même s'il ne s'agit que d'une vision partielle de l'emploi, puisque cette source ne traite ni de l'emploi public ni de l'emploi indépendant, c'est un bon indicateur du dynamisme économique d'un territoire. Détailler cette analyse par grands secteurs d'activité économique permet de qualifier le développement.

### Limites

- **Sont exclus** : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régies départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte et les intermittents du spectacle.

- Les données Pôle emploi, qui recensent les salariés de droit privé, ne décrivent qu'une partie de l'emploi, celle qui est théoriquement soumise aux plus grandes variations. A titre indicatif, l'emploi salarié privé représentait 65% de l'emploi total en 1999 (au sens du Recensement de Population de l'INSEE).



L'enquête annuelle de recensement au lieu de travail est la seule source permettant une estimation de **l'emploi total** à l'échelon du pays (emploi salarié et non salarié tous secteurs confondus).

**Accoss** comptabilise uniquement **les emplois salariés privés des secteurs industriel et commercial** mais cette source **permet de calculer les évolutions**.

## Les recrutements issus des Déclarations préalables à l'embauche (DPAE) - Urssaf

- ⇒ Les données publiées proviennent des déclarations enregistrées uniquement pour le régime général par les Urssaf.
- ⇒ La **Déclaration préalable à l'embauche** est une formalité administrative que doivent compléter les établissements avant l'embauche d'un salarié. Cette source permet de comptabiliser et de caractériser les intentions d'embauche dénommées ici recrutements ou embauches. Elles sont effectives à plus de 95%.
- ⇒ Elle recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Elle intègre les agents recrutés sur des contrats de droit privé, dans la fonction publique d'Etat, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. La Déclaration préalable à l'embauche complète le dispositif, créé en 1993, destiné à la lutte contre le travail illégal. La loi impose à tout employeur ayant l'intention de recruter un salarié de procéder à une déclaration préalable à l'embauche. Elle permet à l'employeur d'effectuer 7 formalités à l'embauche sur un support unique et auprès d'un seul interlocuteur : l'URSSAF dont relève l'établissement concerné par l'embauche ou la caisse de mutualité agricole si s'agit d'un salarié agricole.

### Limites

- Les données publiées ne concernent pas l'intérim et agriculture, sylviculture et pêche ainsi que les particuliers employeurs de personnel de maison, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile et les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger.
- Elle recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

- ⇒ **Indicateur de spécificité** : l'indice de spécificité compare la répartition des recrutements par secteur d'activité d'un pays par rapport à celle observée au niveau régional. Cet indicateur est le rapport entre la part des recrutements effectués dans le secteur d'activité parmi l'ensemble des recrutements sur le pays et cette même part dans la région. Un indice supérieur à 1 signifie que par rapport à la Bretagne, le secteur d'activité, en termes de recrutements, est surreprésenté dans le pays. Un indice inférieur à 1 signifie que le secteur est sous-représenté.
- ⇒ La nomenclature agrégée (NA 2008) se substitue à la nomenclature économique de synthèse (NES).

### **Division A 17**

- Agriculture, sylviculture et pêche
- Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution
- Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac
- Cokéfaction et raffinage
- Fabrication d'équipements électriques, électroniques, info. ; fab. de machines
- Fabrication de matériels de transport
- Fabrication d'autres produits industriels
- Construction
- Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; Transports et entreposage
- Hébergement et restauration
- Information et communication
- Activités financières et d'assurance
- Activités immobilières
- Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (*activités juridiques et comptables, activités d'architecture et d'ingénierie, publicité et études de marché, recherche et développement*)
- Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
- Autres activités de services (*Arts, spectacles et activités récréatives, activités des ménages en tant qu'employeurs*)



## L'enquête sur les Besoins en main-d'œuvre (BMO) - Pôle emploi

⇒ **Attention !** Les données BMO relatives au pays de Redon - Bretagne Sud concernent uniquement les communes bretonnes du pays de Redon - Bretagne Sud .

⇒ **L'enquête Besoins en main-d'œuvre (BMO)** est une initiative de Pôle emploi, réalisée avec les directions régionales et le concours du Crédoc. Elle mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir. Cette enquête annuelle est, depuis plusieurs années, un élément essentiel de connaissance du marché du travail. Chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à près de 1,7 million d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement par secteur d'activité.

Elle permet entre autre :

- anticiper les difficultés de recrutement,
- améliorer l'orientation des demandeurs d'emploi vers des formations ou des métiers en adéquation avec les besoins du marché du travail,
- informer les demandeurs d'emploi sur l'évolution de leur marché du travail et les métiers porteurs.

⇒ **Les projets "permanents"**

Il s'agit des projets de recrutement non saisonniers.

⇒ **Les projets « difficiles »**

Il s'agit des projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs.

⇒ Les domaines professionnels sont établis à partir de la nomenclature des Familles professionnelles (FAP 2009).

### **Domaine secondaire**

- *Électricité, électronique*
- *Mécanique, travail des métaux*
- *Industries de process*
- *Matériaux souples, bois, industries graphiques*
- *Maintenance*
- *Ingénieurs et cadres de l'industrie*
- *Transports, logistique et tourisme*
- *Artisanat.*

### **Domaine tertiaire**

- *Gestion, administration des entreprises*
- *Informatique et télécommunications*
- *Études et recherche*
- *Administration publique, professions juridiques, armée et police*
- *Banque et assurances*
- *Commerce*
- *Hôtellerie, restauration, alimentation*
- *Services aux particuliers et aux collectivités*
- *Communication, information, art et spectacle*
- *Santé, action sociale, culturelle et sportive*
- *Enseignement, formation*
- *Politique, religion.*

Les données liées à la demande d'emploi et à l'offre d'emploi sont issues de Pôle emploi et de la DARES.

## Demande d'emploi en fin de mois (cat. A, B et C)

**Demandeurs d'emploi** : personnes à la recherche d'un emploi déclarées auprès de Pôle emploi ou qui sont en instance d'instruction de leur dossier.

Les informations disponibles pour chaque demandeur d'emploi sont la catégorie (catégories A à E), l'âge, le sexe, la date et le motif d'inscription, la qualification, le métier recherché (d'après la nomenclature Rome), le niveau de formation, le secteur d'activité du dernier emploi, le motif de sortie pour ceux qui sortent, le pays de résidence.

Ces statistiques peuvent être déclinées soit en flux soit en stock :

- **statistiques de stock** : c'est le reflet du fichier à une date donnée (la fin du mois) qui recense tous les demandeurs d'emploi inscrits à cette date ; il s'agit des "Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)" ;
- **statistiques de flux** : elles dénombrent les mouvements de la demande d'emploi sur une période (le trimestre en général).

Les Demandes d'emploi enregistrées (DEE) correspondent aux personnes venues s'inscrire auprès de Pôle emploi, les Demandes d'emploi sorties (DES) représentent celles qui sont sorties, quel que soit le motif.

Les **catégories de demandeurs d'emploi** sont les suivantes :

- **A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie), sans emploi ;
- **E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Offres d'emploi déposées à Pôle emploi

Conformément à l'article L311-2 du code du travail, « tout employeur est tenu de notifier à Pôle emploi toute place vacante dans son entreprise ». Cependant, cette obligation a été limitée en 1987 par le décret du 24 juin qui en restreint le champ d'application : « l'obligation de notification de places vacantes concerne celles auxquelles l'entreprise veut pourvoir par l'intermédiaire d'organismes ou de moyens d'information extérieurs ». Donc, l'offre d'emploi par voie de presse devrait faire l'objet d'un dépôt à Pôle emploi. Par ailleurs, les directeurs de publication sont tenus d'informer le Pôle emploi du nom ou de la raison sociale et de l'adresse de l'employeur qui leur fait publier une annonce (art. L311.4). Ce dispositif, destiné à assurer la convergence des offres d'emploi, est notamment ignoré en pratique. Pôle emploi diffuse les offres d'emploi auprès des demandeurs d'emploi et en assure la gestion.

Le taux de couverture des offres d'emploi par Pôle emploi peut varier selon les secteurs d'activités et les pratiques de recrutement des employeurs (recours à des cabinets de recrutement, concours administratif, réseau de relations) ou localement selon l'action de Pôle emploi. Ce taux de couverture est calculé par confrontation avec le volume des déclarations uniques d'embauche collectées par l'URSSAF sur une période équivalente.



Les offres d'emploi enregistrées à Pôle Emploi ne représentent environ que 40 % de l'ensemble des offres ; on sait, de plus, que cette proportion varie selon les métiers et les régions.



Les analyses concernant la demande d'emploi concernent les catégories A, B et C.

## Les effectifs en formation professionnelle - Base GREF Bretagne

- ⇒ Les indicateurs relatifs à la formation professionnelle sont calculés **au lieu de formation**, sauf pour les contrats de professionnalisation pour lesquels la référence est la localisation de l'entreprise.
  
- ⇒ **Les effectifs de la formation initiale professionnelle** : ils concernent l'ensemble des jeunes se formant en 2012 dans le cadre d'une formation qualifiante en formation initiale sous statut scolaire, par apprentissage ou en enseignement supérieur (hors établissements privés).  
**Sources** : Rectorat, Conseil régional de Bretagne, DRAAF, DRJSCS, DIRM.
  
- ⇒ **Les effectifs de la formation professionnelle** : ils concernent l'ensemble des jeunes se formant en 2013 dans le cadre du Programme régional supérieur, Programme Bretagne formation, du Chèque formation, des autres actions collectives Région, des stages financés par Pôle emploi, des contrats de professionnalisation et des Congés individuels de formation.  
**Sources** : Conseil régional de Bretagne, Action collective région, Pôle emploi, Direccte, Fongecif, UNIFAF, ANFH, FAFSEA, FAF TT, UNIFORMATION, AFDAS, HABITAT FORMATION.
  
- ⇒ **Indice de spécificité** : l'indice de spécificité compare la répartition des formés par domaine de formation d'un pays par rapport à celle observée au niveau régional. Cet indicateur est le rapport entre la part des effectifs se formant dans le domaine parmi l'effectif total formé sur le pays et cette même part dans la région. Un indice supérieur à 1 signifie que par rapport à la Bretagne, le domaine de formation est surreprésenté dans le pays. Un indice inférieur à 1 signifie que le domaine est sous-représenté.

## GREF Bretagne

Mission Observatoire emploi-formation  
Technopole Atalante Champeaux

91, rue de Saint-Brieuc  
CS 64347  
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00  
Fax 02 99 54 00 00

Email : [observatoire@gref-bretagne.com](mailto:observatoire@gref-bretagne.com)  
[www.gref-bretagne.com](http://www.gref-bretagne.com)